

Séance du 18 février 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 février 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr GRENET, Maire-Président ; M. Millet -Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, M. Bergé, Mme Loupien-Suarès, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. Gouffrant ; Mme Lauqué à Mme Dumas ; M. Saussié à M. Soroste ; M. Causse à M. Pommiez ; Mme Chevrel M.Lozano.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS - Muséum d'histoire naturelle – Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration des collections d'histoire naturelle

Madame Gibaud-Gentili présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Muséum d'histoire naturelle de Bayonne ouvrira son exposition permanente à la fin du printemps 2010 à la plaine d'Ansot. Cette exposition se basera essentiellement sur la présentation d'une partie des collections du muséum.

Conservées depuis de nombreuses années dans les réserves et présentées occasionnellement lors d'expositions temporaires, ces collections ont subi les assauts du temps et de la poussière.

Afin de présenter des spécimens naturalisés en bon état, le muséum va procéder à leur restauration.

Ce type d'opération est estimé à 5 500 € HT et entre dans le champ d'attribution des subventions de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Je vous propose en conséquence d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention au taux le plus élevé possible auprès de la DRAC.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.